

## **E-legalite.com de Dematis homologué pour Actes Budgétaire en novembre 2011**

**La solution E-legalite.com du tiers de télétransmission Dematis, est la seconde plate-forme homologuée par le Ministère de l'Intérieur pour le transfert des Actes Budgétaires des collectivités locales vers les préfectures.**

Déjà homologuée depuis 2009 pour le contrôle des actes réglementaires, la solution e-legalite.com franchit une nouvelle étape en étant le deuxième tiers de télétransmission à obtenir cette nouvelle homologation pour les actes budgétaires.

Damien Mermoz, chef de projet de la solution E-legalite.com, commente : « Cette nouvelle étape confirme notre vocation à accompagner nos clients dans le développements des nouvelles applications de dématérialisation des flux réglementaires. J'ai le plaisir d'annoncer à nos 300 clients de la solution e-legalite.com qu'ils bénéficieront automatiquement de cette nouvelle fonctionnalité sans surcoût. »

En effet, un des avantages de la solution e-legalite.com est de faire profiter de l'ensemble de ses évolutions à ses clients, dans le cadre d'un abonnement forfaitaire annuel en mode illimité, quels que soient les volumes.

Régis Legros ajoute : « En tant qu'éditeur d'une autre solution de dématérialisation des marchés publics, nous attendons désormais avec impatience l'autorisation des Préfectures pour télétransmettre directement les marchés publics depuis notre portail E-marchespublics.com. C'est ainsi plus de 7000 clients collectivités locales qui pourraient bénéficier de ce nouveau service. Ceci correspond à une grande attente de l'ensemble de nos clients, et permettrait de donner du sens à la dématérialisation des marchés publics en évitant l'étape de re-matérialisation aujourd'hui quasiment incontournable pour la plupart des acheteurs publics, lors du transfert des pièces au contrôle de légalité ».

### **A propos de Dematis :**

Depuis 2003, Dematis développe des solutions de dématérialisation qui participent à l'amélioration de la productivité dans les administrations, au travers de solutions électroniques efficaces et réglementaires. Objectif : fournir des solutions métier conviviales et souples, où l'ergonomie fait l'objet d'une constante attention. Les solutions de Dematis s'utilisent directement et sans formation. Les scénarios d'utilisation sont didactiques et intuitifs. Les autres solutions de Dematis sont e-marchespublics.com, e-convocations.com, e-parapheurs.com, e-archiveslegales.com, e-armoireaprojets.com, e-signaturesecurisee.com